

Les Ulis

Un Projet Artistique et Culturel en Territoire Educatif (Projet ACTE)

Accompagné par le CAUE de l'Essonne, le groupe scolaire du Bosquet développe un projet d'éducation artistique et culturelle plaçant l'architecture au cœur des apprentissages : "Investir l'espace pour dépasser les frontières".



Les élèves réalisent un dessin d'observation du paysage sur le terre-plein de la D35.
Action menée en 2024

Le point de départ

Le projet ACTE "Investir l'espace pour dépasser les frontières" se situe dans le cadre du projet d'innovation pédagogique "Notre École, Faisons-Là Ensemble" (NEFLE). Le groupe scolaire du Bosquet a sollicité les architectes et paysagistes du CAUE de l'Essonne afin de l'accompagner

tout au long du programme qui s'échelonne sur trois années (2024-2027).

Ce projet vise à favoriser la réussite scolaire et l'intégration tout en étant un facteur de motivation des élèves au moyen de l'architecture et des métiers de la conception.

L'objectif de la mission CAUE aux Ulis

L'objectif du CAUE 91 est d'initier les élèves aux différents métiers de la conception et d'engager un travail pédagogique avec les enseignantes pour transmettre des outils à mobiliser dans le futur.

L'accompagnement se fait sur trois années et s'articule autour de trois thématiques : **comprendre, imaginer et faire**.

Ces trois thématiques sont abordées lors de quatre ateliers de médiation et de sensibilisation à l'architecture et au paysage. Chaque année se ponctue par des moments de restitution du travail effectué, auprès du groupe scolaire et des parents d'élèves.



Restitution du travail des élèves, sous la forme d'une maquette du quartier.

Le déroulé

En 2024, pour la première année de l'accompagnement, le CAUE axe les ateliers sur le thème "comprendre". Celui-ci vise à donner des clés générales de compréhension de l'espace dans lequel les élèves vivent. Il s'agit de décrypter les différentes fonctions de la ville, les différentes formes de l'architecture et la lecture du paysage. Ce travail, axé sur les outils des acteurs de la conception, se déroule de la manière suivante :

Atelier 1, le 13 mai

Les formes de la ville (les outils des architectes et paysagistes)

- Découverte de la ville par l'échelle urbaine : grâce aux plans découpés des différents programmes de la ville, les élèves doivent deviner les fonctions des bâtiments autour de l'école.
- Apprendre à lire une carte : à partir d'une image satellite, les élèves indiquent le bâtiment dans lequel ils vivent.
- S'approprier la ville : les élèves définissent ensemble un itinéraire qui doit permettre de parcourir le quartier et appréhender les différentes fonctions d'une ville.



Chaque élève utilise la carte pour localiser son logement.



Les élèves réalisent des dessins en observant le quartier.

Atelier 3, le 28 mai

L'espace public et le sol de la ville (comprendre l'occupation du sol)

- Découvrir l'histoire du territoire et sa transformation : les élèves découvrent les images vidéos d'archives de la construction des Ulis dans les années 70.
- Observer les éléments qui composent la ville : des images satellites permettent aux enfants d'identifier les différentes occupations des sols (les routes, les parcs...).
- Fabriquer le socle : les élèves doivent ensuite amorcer la fabrication d'une maquette.

Atelier 2, le 21 mai

Balade dans le quartier (lecture de paysage, décrypter les façades et les fonctions de la ville)

- Apprendre à regarder l'architecture : en s'appuyant sur le parcours dessiné lors de l'atelier 1, les élèves réalisent une balade autour de l'école, ponctuée par des arrêts. Les élèves doivent ensuite reporter les éléments architecturaux et paysagers sur un gabarit qui reprend la forme des bâtiments observés.

élèves doivent concevoir les éléments en volume de la maquette à partir de la matière recueillie lors des trois ateliers précédents (fonctions, façades et espaces publics).

En juin, un événement de restitution est ensuite organisé dans le préau de l'école pour permettre aux élèves de présenter leur travail à l'ensemble de l'école et à leurs parents.

CAUE+

- Créer un partenariat culturel
- Adapter un programme au jeune public
- Organiser des ateliers sur le terrain
- Sensibiliser à l'architecture

